

<https://ujfp.org/spip.php?article6607>



Salah Hamouri : Un très triste et violent anniversaire...

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : jeudi 23 août 2018

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Communiqué du Comité de soutien à Salah Hamouri du 23 août 2018.

Il y a un an, le 23 août 2017, notre compatriote Salah Hamouri était arrêté en pleine nuit, chez lui à Jérusalem, par l'armée israélienne. Trois jours auparavant il avait prêté serment devant le barreau de Ramallah : il était devenu avocat et allait enfin pouvoir mettre son énergie à la défense des droits humains de ses compatriotes, de manière professionnelle et reconnue.

Dans un premier temps, un tribunal décidait de le libérer sous conditions. Cette décision fut rapportée sur le champ du fait de la décision du ministre israélien de la Défense, l'ultra extrémiste Avigdor Lieberman, qui signait de sa main un ordre de mise en détention administrative de Salah Hamouri pour 6 mois renouvelables. Ceci sans inculpation, sans preuves d'une quelconque culpabilité, sans le moindre droit à la défense, sans le moindre procès. Rien de tout cela. Seulement une décision politique arbitraire.

Au bout des 6 mois de détention arbitraire, un autre ordre fut donné : ce sera 4 mois de plus. Puis au bout de ces 4 mois : ce sera 3 mois de plus. Ainsi, depuis un an, notre compatriote est en prison. Pour rien. Du moins rien qui relève de la Justice et des droits humains.

L'objectif de cette décision incroyable et effroyable est parfaitement clair. Après que sa femme enceinte s'est faite expulser d'Israël en janvier 2016 sans justification, et alors qu'un enfant est né de ce mariage, il faut rendre la vie totalement impossible à ce couple de sorte qu'il craque et que Salah Hamouri décide de quitter sa terre et sa ville natale : Jérusalem.

Naturellement, un vaste comité de soutien s'est créé, regroupant des milliers et des milliers de personnes de tous horizons unis dans une même exigence de justice. Nous les saluons et les remercions une nouvelle fois en ce jour si triste et violent pour Salah et les siens, sa femme et son jeune enfant.

Cette mobilisation n'a pas été vaine puisque le Président de la République, à trois reprises, a demandé à Benjamin Netanyahu la libération de Salah Hamouri en raison du caractère arbitraire et abusif de cette détention. Nous nous en félicitons. Il reste que Salah est toujours en prison et la date de sortie fin septembre peut être illusoire et suivie d'une nouvelle période de détention administrative.

Nous continuons donc nos efforts de rassemblement et d'exigence. Une première question se pose : comment est-il possible que la demande du Président français n'ait pas eu le moindre résultat ? Au-delà de Salah Hamouri c'est la France que l'État d'Israël humilie et méprise. Pour d'autres français incarcérés ou otages à l'étranger les choses se sont passées bien différemment : les demandes fondées de la France ont été entendues, respectées. Une évidence s'impose donc à l'esprit : dans le cas présent, la demande de la France n'a pas été accompagnée des moyens de sa réussite.

En conséquence ce que nous demandons avec force aujourd'hui, c'est que de fermes pressions politiques soient exercées sur l'État d'Israël.

Monsieur le Président, non seulement notre pays doit être respecté et il doit exiger la libération de notre compatriote mais il doit aussi prendre les moyens de se faire respecter dès lors que des refus injustifiés lui sont opposés comme

c'est le cas aujourd'hui.

La libération de Salah Hamouri n'est pas une faveur accordée par Israël à la France mais l'application d'un droit fondamental que l'ONU elle-même a reconnu à Salah Hamouri.

Monsieur le Président, si la France n'a pas assez d'influence internationale pour faire libérer une victime de détention arbitraire en Israël pendant sa période d'incarcération, il est de votre devoir de tout mettre en oeuvre - absolument tout - pour que Salah Hamouri sorte enfin de prison fin septembre 2018, à l'issue de sa troisième période successive de détention administrative. Il faut aussi qu'il puisse rendre visite sans délai sa famille en France, c'est-à-dire sans les embûches supplémentaires que sont capables de créer les autorités israéliennes pour retarder sa venue auprès de sa femme et de son enfant qui finalement ne l'auront pas vu depuis 16 mois en cette fin du mois de septembre prochain.

Nous appelons le Comité de soutien, tous ses membres et sympathisants, à soutenir avec une force décuplée ces exigences et à les porter à la connaissance des responsables des médias audiovisuels. Ils ont le devoir d'informer justement et honnêtement nos compatriotes au lieu de faire le silence sur la détention arbitraire de Salah Hamouri, comme c'est le cas depuis un an, créant de la sorte une seconde prison pour Salah, faite d'un mur de silence. C'est une question d'éthique et de responsabilité.

Nous appelons tous les élu-e-s qui se sont déjà mobilisés à poursuivre leurs interventions auprès du gouvernement.

Ce jour anniversaire est un jour particulier, marquant un an de violences faites à des citoyens français - à Salah Hamouri et sa famille - par une puissance étrangère, Israël. C'est un triste jour pour la France. Un jour marquant le mépris dans lequel le tient un autre pays pourtant considéré comme ami : l'Etat d'Israël. C'est un jour de saine colère pour toutes les femmes et tous les hommes attachés au droit et à la justice. Ce ne doit pas être qu'un triste jour : ce jour doit marquer aussi la volonté renforcée de toutes et tous, à commencer par vous, Monsieur le Président de la République, la plus haute autorité de l'Etat de gagner ce juste combat.

Le Comité de soutien
Paris, le 23 août 2018